

**Syndicat national CGT Architecture  
Urbanisme Mété**

**1946-2008**

**398 J 1-97**

Répertoire numérique réalisé par Naila Kebbati sous la direction de Guillaume NAHON directeur  
des Archives départementales de la Seine Saint-Denis

Bobigny, juillet 2010

Archives départementales de la Seine Saint-Denis



## Introduction

Le fonds d'archives du Syndicat national Architecture Urbanisme Mètre a été déposé aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis le 9 février 2009. L'intitulé Syndicat national Cgt Architecture Urbanisme Mètre, est le titre abrégé de **Syndicat national du personnel des cabinets d'architectes, des bureaux d'étude d'architecture et d'urbanisme, des cabinets de métreurs et de vérificateurs**. Le fonds couvre la période 1946-2008, il est constitué de 91 boîtes d'archives. Il mesure 10,80 mètres linéaires. Lors de son classement il n'y a eu aucune élimination de document.

### Présentation du déposant

Ces archives privées présentent une particularité intéressante dans l'histoire du mouvement syndical de la Confédération générale du travail. Le syndicalisme Cgt des personnels des cabinets d'architectes est relativement tardif par rapports aux corporations regroupées au sein de la Cgt depuis la création de cette dernière en 1895. La profession d'architecte est traditionnellement une profession libérale obéissant à la pratique des honoraires plutôt qu'à une rémunération salariale. Mais les personnels des cabinets d'architectes, et les architectes eux mêmes, étaient souvent des salariés plus ou moins bien rémunérés en fonction de l'importance du cabinet ou du prestige de l'architecte directeur.

En 1951, des salariés syndiqués appartenant à des cabinets d'architectes, décident de rejoindre les syndicats Cgt des Employés, Techniciens et Agents de maîtrise du Bâtiment, des Travaux Publics (ETAM) pour créer des sections professionnelles « Cabinets d'Architectes » dans les régions parisienne et marseillaise. Un texte de convention collective réglementant les rapports entre les architectes et leurs salariés est rédigé. Le texte sera rejeté par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Architectes. Sous la pression des syndicats, l'accord du 25 juillet 1953 portant sur les qualifications d'emplois des personnels de cabinets d'architectes est signé. Il marquera l'ouverture vers d'autres négociations au niveau d'un certain nombre de départements de France.

Ces premiers accords préparatoires à une convention collective des cabinets d'architectes exprimaient le malaise de la profession tout en jetant les bases à la création d'une organisation syndicale propre à la profession des architectes. Ces accords exigeaient la reconnaissance des emplois par une définition des cadres d'emplois, une revalorisation des salaires, l'affiliation à la caisse des retraites des cadres, la formation professionnelle et un encadrement conventionnel des licenciements dans les agences d'architectes.

La première convention collective de travail réglementant les conditions de travail des employés techniciens, dessinateurs et cadres des cabinets d'architectes est signée le 1<sup>er</sup> juin 1962. La conférence nationale du 30 mai 1964 décide de la création de l'Union nationale des syndicats du personnel des cabinets d'architectes, des bureaux d'études et d'urbanisme Cgt (UNSCA). L'Union tiendra son premier congrès le 19-21 mai 1966.

Au deuxième congrès, tenu les 20 et 21 mars 1970, l'Union devient un Syndicat national du personnel des cabinets d'architectes des bureaux d'études d'architectures et d'urbanisme et des cabinets métreurs et vérificateurs.

Affilié à la Confédération générale du travail dès son origine, le Syndicat national Mètre connaîtra une grave crise interne à partir de 2006. Des conflits entre les dirigeants du syndicat et la Fédération nationale Cgt du Bâtiment vont provoquer la dissolution du syndicat en 2008.

## Les archives

Les documents produits par le Syndicat national Architecture Urbanisme Mètré datent de 1946 à 2008. Certains documents sont issus de différentes organisations syndicales Cgt, comme les syndicats Cgt des Employés, Techniciens et Agents de maîtrise du Bâtiment, des Travaux Publics (E.T.A.M.) auxquels appartenaient les employés des cabinets d'architectures fondateurs du futur Syndicat Mètré. Si la date de 1946 apparaît comme date extrême des papiers conservés dans ce fonds, elle ne correspond qu'à une revue documentaire sur l'architecture.

Le plan de classement des documents s'organise autour de 9 thématiques relatives à l'activité du Syndicat.

- Un premier ensemble regroupe les documents relatifs au fonctionnement des instances du Syndicat, comme les congrès, conférences nationales, Commission exécutive nationale et les ses relations avec des organisations syndicales Cgt et l'Organisation Communiste Internationaliste. Les documents assemblés sous ce thème (398 J 1-7) sont des rapports de congrès et de conférences, des procès-verbaux de conseil syndical, circulaires et tracts datant de 1965 à 2006.

- Un deuxième ensemble rassemble des documents relatifs aux négociations des conventions collectives nationales des personnels des cabinets d'architectes, aux actions revendicatives menées par les salariés ainsi qu'au fonctionnement de la Commission mixte régionale paritaire de conciliation de la Région parisienne. Il s'agit de procès-verbaux de la Commission paritaire mixte de la convention collective des entreprises d'architectures (CCN) (398 J 8-22) entre 1954 et 2007 ; d'actions revendicatives comme des souscriptions de soutien aux salariés, occupation d'agences d'architecte (398 J 22) entre 1967 1981 ; dossiers des personnels de cabinets d'architectes et des procès-verbaux de la Commission mixte régionale paritaire de conciliation de la région parisienne (398 J 23-33) entre 1967 et 2007.

- Le troisième thème réunit deux ensembles de dossiers : des dossiers du suivi des sections syndicales des agences et cabinets d'architectes et des dossiers du suivi syndical des sections dans les départements de France. Le premier ensemble présente des dossiers classés par ordre alphabétique des noms de cabinets. Ils traitent de la mise en place du protocole d'accord instituant les élections des délégués du personnel et du Comité d'entreprise au sein des cabinets d'architectes. Une correspondance, des notes et circulaires traitent des licenciements des personnels ainsi que des grèves survenues dans ces agences entre 1962-1996 (398 J 34-40). Le deuxième ensemble regroupe une correspondance syndicale classée par département entre 1955-2004 (398 J 41-46) et une correspondance avec des organisations syndicales internationales classée par pays entre 1955 et 2008 (398 J 47).

- La quatrième thématique informe sur la formation professionnelle des personnels des cabinets d'architectes. Il s'agit essentiellement des dossiers de l'**Association professionnelle nationale et paritaire pour la formation professionnelle continue et la promotion sociale des salariés d'architectes** (PROMOCA). L'association est créée le 2 juillet 1968 par les organisations syndicales représentatives de la profession d'architecte et de leurs salariés.

C'est un organisme paritaire qui a pour objectif de favoriser l'éducation et la formation permanente des collaborateurs d'architectes sur tout le territoire français. Les dossiers sont constitués des procès-verbaux du Conseil d'administration de PROMOCA, rapports d'activités, notes, rapports financiers, circulaires syndicales, rapports d'orientations, convocations et courrier, entre 1965-1992 (398 J 48-58). Cette association cesse ses activités en juillet 1987.

- Le cinquième thème identifie les dossiers relatifs à la retraites des personnels des cabinets d'architectes entre 1970 et 2001 (398 J 59-61). Il s'agit d'assemblées générales, correspondance, bulletins d'informations des différentes caisses de retraites auxquelles étaient affiliés les salariés.

- Le sixième renseigne sur les adhérents des sections syndicales des agences et cabinets d'architectes. Il s'agit des cartes d'adhésions entre 1968-2005. Certaines cartes sont classées par ordre alphabétique des agences et d'autres par ordre alphabétique des noms d'adhérent de A à Z, 1968-2005 (398 J 62-66).

- Le septième thème traite de l'état des cotisations et de la trésorerie syndicale. Il s'agit de listes nominatives des adhérents, bordereaux de versement des cotisations, fiches d'adhésions, carnets de collecteurs, factures, relevés de comptes bancaires et courrier, 1965-2008 (398 J 67-76)

- Le huitième thème porte sur les publications. En premier lieu, il y a la collection complète du bulletin d'information du Syndicat Architecture Urbanisme Météré depuis sa création en 1964 jusqu'en 2007 (398 J 77-84). Ensuite sont classés des publications de divers syndicats Cgt et une documentation sur l'architecture (398 J 85-88) dont une partie est en langues étrangères [en allemand, polonais et roumain], 1946-1996 (398 J 89-90).

Enfin un ensemble regroupe tous les documents iconographiques. Un article contient 140 photographies. La majorité des photographies ne sont pas datées, à l'exception de 26 photographies d'un reportage réalisé lors d'une manifestation du Syndicat national Architecture Urbanisme Météré en 1975 et 10 photographies du congrès du Syndicat national des employés géomètres et topographes (S.N.E.G.T.) en 1970, (398J 91). Un dernier article contient trois affiches, 1975-1978, (398J 92). 7 panneaux d'une exposition [1987] sont classés en série FI 1 à 7.

## Sources complémentaires aux Archives Départementales de la Seine-Saint-Denis

### Archives syndicales

- Fédération nationale CGT des travailleurs de la construction, 1908-1994, 48.58 ml, 214J (*répertoire disponible*).

A noter dans ces archives une forte représentation de dossiers concernant la formation syndicale, la formation professionnelle, la question de l'apprentissage et la formation continue dans les métiers de la construction.

- Union des syndicats de la construction des Hauts-de-Seine (92) (USC), 1945-1984, 5 ml, 258J (*répertoire disponible*).

Cette organisation étant adhérente à la Fédération CGT de la construction, ces archives apportent un complément d'informations enrichissant l'historique de cette fédération. Elles informent sur le secteur de la construction en Île-de-France.

- Syndicat CGT des tailleurs de la pierre et marbriers de Paris, 1925-1990, 3 ml, 320J (*non classé*).

Ce syndicat est adhérent à la Fédération de la construction. Ces archives apportent un complément d'informations enrichissant l'historique de cette fédération.

### Archives d'architectes

- L'agence François Hess - Serge Magnien, 1963-1992, 166.5 ml, 42 J (*répertoire disponible*).

Ayant par choix très peu de clients particuliers, et se destinant principalement à des réalisations sociales, ces deux architectes ont beaucoup travaillé pour la ville de Saint-Denis où ils ont rénové le secteur de la Basilique et aménagé le Musée d'art et d'histoire dans l'ancien couvent du Carmel.

- Marcel Lefranc, 1892-1979, 6.24 ml, 191 J et 40 Fi (*répertoire disponible*).

Il débute dans l'agence paternelle au Pré-Saint-Gervais, où il devient architecte communal. Il participe à la reconstruction de l'après-guerre. Le fonds comprend 305 dessins et plans finement tracés à la mine de plomb et quelques aquarelles. A noter celle de l'usine « Aux Jambons Français » signée par son père.

- Guy Taton, 1966-1998, 4.40 ml, 182 J et 36 Fi (*répertoire disponible*).

Originaire de Drancy, après des études d'architectures en cours du soir, il réalise des pavillons, des petits immeubles et quelques bâtiments industriels en Seine-Saint-Denis et dans la Région Parisienne.

- Laurent Hess, 1968-1999, 14.2 ml, 210 J (*répertoire disponible concernant les dossiers d'agence, les plans n'ont pas encore été classés*).

D'abord associé à son père François Hess, il devient architecte communal dans plusieurs villes d'Île-de-France et coordonnateur SPS (sécurité et protection de la santé) ses réalisations ont un caractère social.

- Jean Tanalias, 1927-1999, 55 ml, 223 J (*non classé*).

Il commence sa carrière dans l'agence de son père à Pantin, son œuvre très éclectique comprend des établissements hospitaliers, des ouvrages d'art, et des constructions industrielles. Il devient en 1975 expert en bâtiment près la Cour d'appel de Paris.

## **Archives d'entreprises de construction**

- Groupement d'intérêt économique « GIE- Stade projet », 1995-1998, 64.7 ml, 87 J, 88J, 96J, 134J, 147J, 148J (*répertoires disponibles*) ; Groupement d'intérêt économique « GIE Stade construction », 1995-1998, 269 ml, 86J, 89J, 90J à 95J, 120J à 127J, 129J à 133J, 135J à 142J, 144J à 146J, 149J à 158J, 160J à 163J, 166J à 168J. (*répertoires disponibles*).

## **Autres fonds**

- Revues anciennes d'architecture, 1877-1963, 0.50 ml, 253 J (*répertoire disponible*).

Numéros épars achetés parce qu'ils contiennent des articles avec plans et photographies sur constructions diverses : maisons, usines, ateliers, ouvrages d'art, églises, hôtels de ville etc. édifiés sur le département de la Seine-Saint-Denis.

- Trois crèches (étude évaluative) / Bernard Jehl, ingénieur en chef de 1ère catégorie - architecte DPLG - chargé de mission, 1997, 1000J 138.

Bobigny : Département de la Seine-Saint-Denis, Mission patrimoine et architecture, 1997. - 231 p. : ill. en coul. plans. ; 30 cm. Annexes. Images : planches photos. p. 197-222. Index. Réglementation : crèches et PMI (extraits) p. 224. Bibliogr. p. 226.





## Répertoire numérique



## Sommaire

<b>398J 1-7</b>	<b>ACTIVITE DU SYNDICAT. 1965-2006</b>	<b>15</b>
<b>398J 1-3</b>	<b>Congrès. 1965-2006</b>	<b>15</b>
<b>398J 4</b>	<b>Conférences nationales et régionales. 1964-1978</b>	<b>15</b>
<b>398J 5</b>	<b>Commission exécutive nationale. 1967-1988</b>	<b>15</b>
<b>398J 6-7</b>	<b>Syndicat des personnels des cabinets d'architectes parisiens et organisations syndicales Cgt. 1965-2006</b>	<b>16</b>
<b>398J 8-33</b>	<b>NEGOCIATIONS ET ACTIONS REVENDICATIVES. 1954-2007</b>	<b>17</b>
<b>398J 8-19</b>	<b>Négociations des conventions collectives nationales. 1954-2007</b>	<b>17</b>
398J 8-14	Commission paritaire mixte de la convention collective des entreprises d'architectures. 1960-2005	17
398J 15	Convention collective nationale des collaborateurs salariés des cabinets et métreurs-vérificateurs et géomètres en travaux de bâtiment et cabinets de techniciens de l'économie de la construction. 1971-1997	17
398J 16	Commission Paritaire Nationale de l'Emploi, CPNE/CCN.1991-2007	17
398J 17	Commission mixte paritaire de conciliation et d'arbitrage des métreurs et vérificateurs. 1967-1983	17
398J 18-19	Conventions collectives nationales, documentation. 1958-2006	18
398J 20-21	Négociations sur la valeur du point. 1954-2005	18
<b>398J 22</b>	<b>Actions revendicatives. 1967-1981</b>	<b>18</b>
<b>398J 23-33</b>	<b>Commission mixte régionale paritaire de conciliation de la région parisienne. 1967-2007</b>	<b>18</b>
398J 23-31	Dossiers de personnels. 1967-1996	18
398J 32-33	Documentation de la permanence juridique. 1975-2006	19
<b>398J 34-47</b>	<b>SUIVI SYNDICAL DES SECTIONS SYNDICALES ET RELATIONS INTERNATIONALES. 1962-2008</b>	<b>20</b>
<b>398J 34-40</b>	<b>Suivi des sections syndicales des agences et cabinets d'architectes. 1962-1996</b>	<b>20</b>
<b>398J 41-46</b>	<b>Suivi des sections syndicales. 1955-2004</b>	<b>23</b>
<b>398J 47</b>	<b>Organisations syndicales internationales : correspondance internationale, 1955-2008</b>	<b>25</b>
<b>398J 48-61</b>	<b>FORMATION PROFESSIONNELLE ET RETRAITE DES SALARIES. 1963-2005</b>	<b>26</b>
<b>398J 48-49</b>	<b>Formation professionnelle. 1963-2005</b>	<b>26</b>

<b>398J 50-58</b>	<b>Association professionnelle nationale et paritaire pour la formation professionnelle continue et la promotion sociale des salariés d'architectes (PROMOCA). 1965-1992</b>	<b>26</b>
<b>398J 59-61</b>	<b>Retraite. 1970-2001</b>	<b>27</b>
<b>398J 62-66</b>	<b>FICHER DES ADHERENTS DES SECTIONS SYNDICALES AGENCES ET CABINETS D'ARCHITECTES. 1968-2005</b>	<b>28</b>
<b>398J 67-76</b>	<b>ETAT DES COTISATIONS ET TRESORERIE. 1965-2008</b>	<b>28</b>
<b>398J 77-90</b>	<b>PUBLICATIONS. 1946-2007</b>	<b>29</b>
	398J 78-82 Bulletin d'information du Syndicat national Architecture Urbanisme Météor. 1971-2007	30
	398J 85-90 Autres publications. 1946-1996	30
<b>398 J 90-92</b>	<b>DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES. 1970-1978</b>	<b>33</b>
<b>398 J 91</b>	<b>Photographies. 1970- 1975</b>	<b>33</b>
<b>398J 92</b>	<b>Affiches. 1975-1978</b>	<b>33</b>



## Liste des sigles

<b>AAU</b>	ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME.
<b>AGIRC</b>	ASSOCIATION GENERALE DES INSTITUTIONS DE RETRAITES DES CADRES.
<b>ATAA</b>	ATELIER D'ARCHITECTES ASSOCIES.
<b>ATURBA</b>	ATELIERS D'URBANISATION ET D'ARCHITECTURE.
<b>AUA</b>	ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE.
<b>ACORE</b>	ATELIER COOPERATIF POUR L'ORGANISATION DE L'ESPACE.
<b>CCN</b>	CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE.
<b>CFDT</b>	CONFEDERATION FRANÇAISE DES TRAVAILLEURS CHRETIENS.
<b>CODA</b>	SOCIETE COOPERATIVE D'ETUDES DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT.
<b>CPNE</b>	COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI.
<b>CRI</b>	CAISSE DE RETRAITE INTERENTREPRISES.
<b>FAF</b>	FONDS D'ASSURANCE FORMATION DES PROFESSIONS LIBERALES.
<b>FAFPL</b>	FONDS D'ASSURANCE FORMATION DES PROFESSIONS LIBERALES.
<b>GIAPP</b>	GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL POUR L'AIDE AU LOGEMENT LOCATIF ET A L'ACCESSION A LA PROPRIETE.
<b>IRCA</b>	INSTITUTION DE RETRAITES PAR REPARTITION DES CADRES DES ARCHITECTES.
<b>LBDT</b>	LAMARE BENOIT DELIN ET TOURNIER ARCHITECTES URBANISTES.
<b>OCI</b>	ORGANISATION COMMUNISTE INTERNATIONALE.
<b>OPCAPL</b>	ORGANISME PARITAIRE COLLECTEUR AGREE DES PROFESSIONS LIBERALES.
<b>PROMOCA</b>	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE NATIONALE ET PARITAIRE POUR LA FORMATION. PROFESSIONNELLE CONTINUE ET LA PROMOTION SOCIALE DES SALARIES D'ARCHITECTES
<b>SNEGT</b>	SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYES GEOMETRES ET TOPOGRAPHES.
<b>UGICT-CGT</b>	UNION GENERALES DES INGENIEURS CADRES ET TECHNICIENS CGT.
<b>UNSCA</b>	UNION NATIONALE DES SYNDICATS DU PERSONNEL DES CABINETS D'ARCHITECTES, DES BUREAUX D'ETUDES ET D'URBANISME.
<b>UNSFA</b>	UNION NATIONALE DES SYNDICATS FRANÇAIS DES ARCHITECTES.

## **398J 1-7      Activité du Syndicat. 1965-2006**

### **398J 1-3      CONGRES.      1965-2006**

- 398 J 1      Statuts : textes des statuts, modifications, déclarations de création à la Préfecture, textes de conventions, etc.  
1965-2006
- 398 J 2      1<sup>er</sup> congrès national, 19-21 mai 1966, Paris : rapports des syndicats, rapport manuscrit du bureau de l'Union, projets de résolutions, mandats des délégués et déclarations des candidatures aux élections statutaires, circulaires, statuts.  
1966
- 398 J 3      2<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> congrès national.
- 2<sup>e</sup> congrès, 21-22 mars 1970, Grenoble : rapports, déclarations des candidatures aux élections statutaires, appel à souscription, 1970.  
*[L'Union devient Syndicat national].*
- 3<sup>e</sup> congrès, 31 mai au 2 juin 1973, Dammarie-Les-Lys : rapports de congrès, déclarations de candidatures aux élections statutaires, circulaires d'information, projets revendicatif, budgétaire, juridique et statutaire.
- 4<sup>e</sup> congrès, 31 janvier 1981, Paris : rapports de congrès, mandats des délégués et déclarations de candidatures statutaires.
- 5<sup>e</sup> congrès, 7-8 mars 1986 : rapports de congrès, mandats des délégués, déclarations de candidatures, circulaires d'information.  
1970-1986

### **398J 4      CONFERENCES NATIONALES ET REGIONALES.      1964-1978**

Conférence nationale des syndicats du personnel des cabinets d'architectes, rapports édité dans la Lettre Fédérale, 1964.

Conférences régionales d'Ile-de-France

4<sup>e</sup> conférence, 2 février 1974 : rapport de la conférence, courrier, liste des candidatures.

5<sup>e</sup> conférence, 7-8 mai 1976 : rapport et documents d'information.

6<sup>e</sup> conférence, 3-4 novembre 1978 : rapport du bureau sortant.  
1964-1978

### **398J 5      COMMISSION EXECUTIVE NATIONALE.      1967-1988**

Commission exécutive nationale : courrier, circulaires, extraits des délibérations de la commission, comptes-rendus des réunions.  
1967-1988

**398J 6-7 SYNDICAT DES PERSONNELS DES CABINETS D'ARCHITECTES PARISIENS ET ORGANISATIONS SYNDICALES CGT. 1965-2006**

398J 6 Syndicat parisien

1<sup>er</sup> congrès, 25 novembre 1967, Paris : rapport préparatoire, circulaires, projet de résolution, note de trésorerie.

2<sup>e</sup> congrès, 4 et 5 octobre 1969, Vigneux : rapports du congrès, mandats des délégués, bulletins d'informations.

Procès-verbaux du Conseil syndical, résolutions, circulaires, convocations du Syndicat parisien, 1965-1981.

Cahier du Bureau parisien, 1972-1973.

Registre des procès-verbaux du Conseil syndical, 1<sup>er</sup> décembre 1978 au 3 novembre 1978 au 29 janvier 1981.

1965-1981

398J 7 Organisations syndicales CGT et OCI

Syndicat national des personnels des bureaux d'études Cgt : courrier, circulaires syndicales, documents de congrès, 1977-1982.

Comités de liaisons, sections syndicales et Organisation Communiste Internationaliste (O.C.I.) : tracts et communiqués, 1969-1982.

Union générale des ingénieurs cadres et techniciens Cgt (UGICT-CGT) : circulaires syndicales, convocations, documents préparatoires au Conseil national, appels aux cotisations, 1969-1980.

Union fédérale Cgt des cadres et techniciens de la construction : courrier et circulaires syndicales, 1977-1985.

Fédération Cgt de la construction : correspondance, textes d'interventions à des colloques, réunions et congrès, 1974-1983.

Confédération générale du Travail (CGT) : courrier et résolutions nationales, 1968-2006.

1965-2006



398J 8-33

## Négociations et actions revendicatives. 1954-2007

398J 8-19 NEGOCIATIONS DES CONVENTIONS COLLECTIVES NATIONALES.

1954-2007

**398J 8-14 Commission paritaire mixte de la convention collective des entreprises d'architectures. 1960-2005**

*Les dossiers sont constitués de procès-verbaux des réunions, convocations aux réunions, courrier et bulletins d'informations syndicales.*

398 J 8 1960-1966.

398 J 9 1967-1975.

398 J 10 1976-1980.

398 J 11 1971-1987.

398 J 12 1988-1994.

398 J 13 1995-1998.

398 J 14 1999-2005.

**398J 15 Convention collective nationale des collaborateurs salariés des cabinets et métreurs-vérificateurs et géomètres en travaux de bâtiment et cabinets de techniciens de l'économie de la construction. 1971-1997**

Procès-verbaux des réunions, textes originaux des accords de salaires, courrier et bulletins d'informations syndicales, 1971-1997.

Fichier de gestion informatisé des conventions collectives nationales, 1979.

1971-1997

**398J 16 Commission Paritaire Nationale de l'Emploi, CPNE/CCN.1991-2007**

Convocations et courrier de l'Union nationale des syndicats français d'architectes UNSFA, procès-verbaux des réunions de la C.P.N.E et CCN, textes des conventions, bulletins d'informations syndicales. 1991-2007.

1991-2007

**398J 17 Commission mixte paritaire de conciliation et d'arbitrage des métreurs et vérificateurs. 1967-1983**

Correspondance syndicale, comptes-rendus de réunions, textes des conventions collectives, bulletins d'informations syndicales.

1967-1983

**398J 18-19 Conventions collectives nationales, documentation. 1958-2006**

398J 18 Projets de conventions et textes officiels des conventions collectives nationales des cabinets d'architectes. 1958-2006

398 J 19 Brochures des textes officiels (JO). 1972-2005

**398J 20-21 Négociations sur la valeur du point. 1954-2005**

398 J 20 Convocations aux réunions de la Commission mixte nationale et de la région parisienne des salaires, tracts d'informations, grilles des salaires, correspondance. 1954-1992

398 J 21 Convocations aux négociations de la « Valeur du point » pour la zone I et II région parisienne, procès-verbaux de réunions de la commission mixte des salaires de la profession d'architecte, courrier et bulletins d'informations du Syndicat national d'architecture -Métré , tableaux des valeurs de point. 1981-2005. 1981-2005

**398J 22 ACTIONS REVENDICATIVES. 1967-1981**

398 J 22 Occupation de l'agence Colboc-Socedac par les salariés : historique de l'action revendicative, fiches de discussion, fichier des conseils régionaux de l'ordre des architecte, fichier des clients, courrier et circulaires syndicales, notes, cahier des souscriptions de soutien aux salariés de l'agence, cahier d'adresses du personnel, 1976- 1977.

Souscriptions de soutien à des actions politiques et sociales : listes des souscriptions, courrier et circulaires syndicales, 1967-1981.

1967-1981

**398J 23-33 COMMISSION MIXTE REGIONALE PARITAIRE DE CONCILIATION DE LA REGION PARISIENNE. 1967-2007**

*Typologie des documents : fiche d'identification du salarié, procès-verbal de la Commission portant sur le litige, correspondance, bulletin de paie, attestation de travail, lettre d'engagement, lettre de licenciement, curriculum vitae, compte-rendu d'audience du tribunal des prud'hommes. Les dossiers sont numérotés.*

**398J 23-31 Dossiers de personnels. 1967-1996**

398 J 23 n°1 à 20, 1967-1971.

398 J 2 4 n°21 à 71, 1962-1972.

398 J 25 n°107 à 120, 1967-1982.

- 398 J 26 n°121 à 227, 1974-1978.
- 398 J 27 n°228 à 314, 1977-1979.
- 398 J 28 n°315 à 337,1980.  
sans ordre numérique, 1972-1979.
- 398 J 29 sans ordre numérique, 1977-1980.
- 398 J 30 sans ordre numérique, 1980-1993.
- 398J 31 sans ordre numérique, 1981-2007.  
sans ordre numérique, 1967-1996.

**398J 32-33 Documentation de la permanence juridique. 1975-2006**  
Circulaires syndicales d'informations.

- 398J 32 1975-1988.
- 398 J 33 1988-2006.

**398J 34-47**

**Suivi syndical des sections syndicales et relations  
internationales. 1962-2008**

**398J 34-40 SUIVI DES SECTIONS SYNDICALES DES AGENCES ET CABINETS D'ARCHITECTES.**

**1962-1996**

*Les dossiers traitent de la mise en place d'un protocole d'accord instituant les élections des délégués du personnel et du Comité d'entreprise au sein des cabinets d'architectes. La correspondance, les notes et les circulaires traitent des licenciements des personnels ainsi que des grèves. Les dossiers sont classés par ordre alphabétique des cabinets.*

398J 34 ANDRAULT et PARAT - Société d'études techniques d'architecture et d'environnement, SETA : correspondance, bulletins d'informations, rapport d'activité du personnel de l'agence, comptes-rendus de réunions, motions et circulaires, 1968-1983.

ATEA et SETAP- SETAPLAN : règlement intérieur, correspondance, comptes-rendus des réunions des délégués du personnel et du comité d'entreprise, cahier et bordereaux de versement des cotisation, relevés de comptes bancaires, 1978-1982.

1968-1983

398J 35 Ateliers d'Urbanisation et d'Architecture, ATURBA : règlement, accords, correspondance, rapports d'activités, circulaires, carnet de collecteur. 1965-1985.

Atelier d'architectes associés, A.T.A.A. : procès-verbaux des élections des délégués du personnel, correspondance, cartes d'adhérent ; dossier sur l'affaire PONCEBLANC, 1975-1983.

Atelier d'architecture et d'urbanisme, A.A.U. : procès-verbaux de la Commission mixte régionale paritaire de conciliation de la région parisienne, correspondance au sujet de litiges, règlement intérieur de l'atelier, plate forme d'accord, 1968-1977.

ALLIAUME : correspondance au sujet des élections de délégués du personnel et de litiges, 1975-1983.

AREA : protocole d'accord pour l'application de la convention nationale des cabinets d'architectes signée le 1<sup>er</sup> juin 1962, 1962-1983.

1965-1983

398J 36 Atelier d'Urbanisme et d'Architecture, A.U.A.: correspondance et notes au sujet de conflits d'entreprise, d'élections de délégués du personnel et de réduction du temps de travail ; accords d'entreprise, 1967-1986.

BADANI-ROUX-DORLUT : correspondance syndicale au sujet d'accord d'entreprise, conflits et élections des délégués, 1974-1982.

BCDMB : accord d'entreprise sur les conditions d'embauche, d'emploi et de licenciement ; courrier syndical, 1973-1983.

BERNARD : correspondance concernant les cotisations des adhérents, 1976-1982.

BEUFE : correspondance, 1973.

1967-1986

398J 37 BIRO et FERNIER : texte d'un jugement du Tribunal d'instance de Paris au sujet d'un licenciement, et petite note syndicale, 1977-1980.

BLOCH-SERA : correspondance, affiche, procès-verbaux des élections de délégués du personnel, 1975.

SETHIA-Boileau-Labourdette : compte-rendu de réunions du Comité d'entreprise, règlement intérieur, correspondance et notes, 1969-1972.

CAZALIERES : avis d'envoi recommandé, 1978.

CODA - Société coopérative d'études de développement et d'aménagement : accord et correspondance, 1978.

COLBOC - SOCEDAC : correspondance, circulaires et comptes-rendus de réunions, coupures de presse, 1975-1981.

COLBOC - TIERS POINT : correspondance et protocole d'accord au sujet des élections des délégués de personnel ; courrier et comptes-rendus de réunions au sujet des licenciements chez COLBOC-Tiers Point, 1981-1985.

1969-1985

398J 38 DARRAS (Jean) - BEDON (Yves) : procès-verbaux des élections de délégués de personnel, listes des délégués, pétition revendicative, courrier, 1969-1973.

DELAAGE - TSAROPOULOS : dossier de personnel : copies de bulletins de salaires et courrier au sujet d'une demande de prime d'ancienneté. 1972-1985.

DUBRULLE : courrier, comptes-rendus de concertations de la section syndicale, accord collectif d'entreprise, cartes d'adhérent, cahier de comptabilité des recettes et dépenses, circulaires, 1969-1983.

EAR : procès-verbal des élections de délégués du personnel, 1977.

FAVRAUD : correspondance sur l'organisation des élections de délégués du personnel, préavis de grève, compte-rendu de réunion, 1974-1983.

FILDIER : protocole d'accord, correspondance et listes électorales au sujet des élections de délégués du personnel –Comité d'entreprise ; correspondance au sujet de licenciement de personnel, 1977-1984.

HESS - MAGNIEN.- Atelier 4 : comptes-rendus des élections de délégués du personnel, correspondance, courrier au sujet du règlement des cotisations syndicales, 1970-1977.

HOLLEY : note, (s.d.).

LBDT- Lamare, Benoit, Delin et Tournier, architectes urbanistes : plaquette de présentation des locaux LBDT, correspondance au sujet de licenciement de personnel et d'actions juridiques auprès des prud'hommes, 1977-1981.

LESNE - BERNADAC : accord électoral et correspondance concernant les élections des délégués du personnel, 1977-1978.

MANEVAL.- Affaire Cohen et Chiarelli, personnels licenciés du cabinet MANEVAL : correspondance, copies de lettres du Tribunal d'Instance, 1975.

NOEL G. G. : correspondance au sujet de licenciement abusif, accord électoral, 1975-1980.

NOVARINA : correspondance au sujet d'un protocole d'accord électoral de représentants du personnel, 1990.

1969-1990

389J 39 PEROT : correspondance, 1996.

PINSEAU Michel : correspondance, procès-verbal de réunion de la Commission mixte régionale paritaire, protocoles d'accords des élections des délégués du personnel, listes des candidatures, circulaires, 1979-1982.

PREVERAL Jean : protocoles d'accords des élections des délégués du personnel, correspondance portant sur ces élections et sur des licenciements du personnel, 1976.

SARGER-C.A.R.S.A.F. : procès-verbaux des élections du Comité d'entreprise, correspondance, circulaires, protocoles d'accords des élections des délégués du personnel, 1977.

SOLVET Daniel : accord pour l'élection de délégués du personnel, courrier et motions de la section syndicale, 1973-1975.

1973-1996

398J 40 TAILLIBERT Roger - TAAA : circulaires, coupures de presse, procès-verbaux des élections des délégués du personnel et du Comité d'entreprise, correspondance au sujet des conflits (affaires prud'homales), listes des électeurs et éligibles, 1974-1985.

VIGNERON Pierre- Unité économique et sociale : correspondance, accord au sujet des élections des délégués du personnel, liste du personnel, 1979-1980.

URCA : notes et courrier de la section syndicale, 1971-1972.

1971-1985

**398J 41-46 SUIVI DES SECTIONS SYNDICALES.****1955-2004***Il s'agit pour l'essentiel de correspondance, les dossiers sont classés par département.*

398J 41 Ain (01), 1963-1973.  
Aisne (02), 1997.  
Allier (03), 1963-1968.  
Alpes-de-Haute-Provence (04), 1982-1983.  
Hautes-Alpes (05), 1960-1982.  
Alpes-Maritimes (06), 1969.  
Ardèche (07), 1962-1973.  
Ardennes (08), 1967-1971.  
Ariège (09), 1964-1965.  
Aube (10), 1962-1971.  
Aude (11), 1962-1984.  
Bouches du Rhône (13), 1955-1978.

1955-1997

398J 42 Calvados (14), 1963-1983.  
Cantal (15), 1971-1980.  
Charente (16), 1978-1986.  
Charente-Maritime (17), 1967-1993.  
Cher (18), 1962-1979.  
Corrèze (19), 1973-1982.  
Côte d'or (21), 1971-1978.  
Côtes d'Armor [Côtes-du-Nord] (22), 1962-1966.  
Creuse (23), 1969-1971.  
Dordogne (24), 1965-1985.  
Doubs (25), 1962-1982.  
Drôme (26), 1961-1982.  
Eure (27), 1971-1988.  
Eure-et-Loir (28), 1970.  
Finistère (29), 1964-1984.

1961-1993

398J 43 Gard (30), 1962-1983.  
Haute et Garonne (31), 1965-1986.  
Gironde (33), 1959-1981.  
Hérault (34), 1962-1981.  
Ille-et-Vilaine (35), 1962-1990.  
Indre (36), 1960-1971.

1959-1990

398 J 44 Isère (38) et Drôme (26), 1962-1996.  
Jura (39), 1993.  
Landes (40), 1962-1972.  
Loir-et-Cher (41), 1962-1985.  
Loire (42), 1959-1981.  
Loire-Atlantique (44), 1962-1996.  
Loiret (45), 1972.  
Lot (46) et Lot-et-Garonne (47), 1962-1982.

Maine-et-Loire (49), 1963-1983.  
Manche (50), 1966-1968.

1962-1996

398J 45 Marne (51), 1965-1972.  
Mayenne (53), 1973.  
Meurthe-et-Moselle (54), 1962-1996.  
Meuse (55), 1962.  
Morbihan (56), 1962-1984.  
Moselle (57), 1962-1971.  
Nièvre (58), 1964-1970.  
Nord (59), 1961-1997.  
Oise (60), 1962-2004.  
Orne (61), 1963-1996.  
Pas-de-Calais (62), 1962-1984.  
Puy-de-Dôme (63), 1966-1984.  
Pyrénées-Atlantiques (64), 1970-1980.  
Hautes-Pyrénées (65), 1962-1979.  
Pyrénées-Orientales (66), 1973.  
Bas-Rhin (67), 1970-1984.  
Haut-Rhin (68), 1963-1976.

1961-2004

398J 46 Rhône (69), 1962-1996.  
Haute-Saône (70), 1963-1985.  
Saône-et-Loire (71), 1963-1984.  
Sarthe (72), 1963-1987.  
Haute-Savoie (73), 1962-1996.  
Paris (75), 1983-1996.  
Seine-Maritime (76), 1970-1996.  
Seine-et-Marne (77), 1982.  
Yvelines (78), 1981.  
Deux-Sèvres (79), 1970-1981.  
Somme (80), 1964-1967.  
Tarn (81), 1982.  
Vaucluse (84), 1980-1987.  
Vendée (85), 1975.  
Vienne (86), 1962-1971.  
Haute-Vienne (87), 1969-1996.  
Yonne (89), 1965-1981.  
Territoire de Belfort (90), 1982-1983.  
Essonne (91), 1984.  
Hauts-de-Seine (92), 1984-1987.  
Seine-Saint-Denis (93), 1986.  
Val-de-Marne (94), 1982-1983.  
Val-d'Oise (95), 1998.  
DOM-TOM (97), 1966-1980.

1962-1998



**398J 47 ORGANISATIONS SYNDICALES INTERNATIONALES : CORRESPONDANCE INTERNATIONALE, 1955-2008**  
*La correspondance est classée par pays.*

398J 47 Bulgarie, 1966-1968.  
Chine, 1958-1960.  
Cuba, 1964-1966.  
Grande Bretagne, 1966.  
Hongrie, 1969.  
Italie, 1964-1969.  
Pologne, 1960.  
République Démocratique Allemande (RDA), 1960-1970.  
Roumanie, 1955-1969.  
Tchécoslovaquie, 1955-1986.  
Union Soviétique (URSS), 1960-1968.  
Viet Nam, 1965-1966.  
Yougoslavie, 1966.  
Correspondance intersyndicale, 1975-2001.  
Articles de presse, 1975-1982.  
Courrier et circulaires, 1968-2008.

1968-2008

## **398J 48-61 Formation professionnelle et retraite des salariés. 1963-2005**

### **398J 48-49 FORMATION PROFESSIONNELLE.**

**1963-2005**

- 398 J 48 Formation professionnelle permanente. - Conférences, journées d'études et groupes de travail sur la formation professionnelle : rapport préparatoires du Syndicat Cgt ; textes des conférences de presse ; convocations et comptes-rendus de réunions des groupes d'étude « Collaborateur d'architecte » et « Promotion sociale » ; programmes d'enseignement et de cours du brevet de technicien supérieur collaborateur d'architecte ; notes et correspondance du Ministère des affaires culturelles/Direction générale des Arts et des Lettres ; proposition pour une réforme de la profession d'architecte élaborée par la CFDT, coupures de presse.

1963-1976

- 398 J 49 Réforme de l'enseignement de l'architecture. - Assises nationales de l'enseignement de l'architecture : bulletins d'informations pédagogiques, circulaires syndicales, courrier. 1969-1985.  
Organisme paritaire collecteur agréé des professions libérales, OPCAPL/Fonds d'assurance formation des professions libérales, FAF : correspondance, convention collective, bulletins d'informations et circulaires syndicales. 1982-2005.

1969-2005

### **398J 50-58 ASSOCIATION PROFESSIONNELLE NATIONALE ET PARITAIRE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET LA PROMOTION SOCIALE DES SALARIES D'ARCHITECTES (PROMOCA).**

**1965-1992**

*[Créée le 2 juillet 1968 par les organisations syndicales représentatives de la profession d'architecte et de leurs salariés, l'Association professionnelle nationale et paritaire pour la formation professionnelle continue et la promotion sociale des salariés d'architectes (PROMOCA) est un organisme paritaire qui a pour objectif de favoriser l'éducation et la formation permanente des collaborateurs d'architectes sur tout le territoire français. Elle cesse ses activités en juillet 1987.]*

- 398 J 50 Accord collectif national pour la constitution d'un groupement professionnel paritaire pour la formation des collaborateurs d'architectes (historique et statuts), 1968 ; arrêtés de création du brevet de technicien « Collaborateur d'architecte », notes et projet d'organisation, 1965-1975 ; convention type pour la promotion des collaborateurs d'architectes, 1968 ; courrier, 1969-1971.

Procès-verbaux des réunions du Bureau, Conseil d'administration et Conseil national supérieur des études de promotion sociales des collaborateurs d'architectes, 1968-1972.

1965-1975

- 398 J 51 Rapports budgétaires et d'orientations pédagogiques ; procès-verbaux du Conseil national supérieur des études de promotion sociales des collaborateurs d'architectes et du Conseil d'administration ; rapports d'activités annuels, notes de réflexions.

1970-1973

- 398 J 52 Procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration, assemblées générales et Bureau ; rapports d'activités annuels, programmes d'activités, notes.  
1973-1974
- 398 J 53 Procès-verbaux des assemblées générales, rapports d'activités, rapports financiers, rapports d'orientations, convocations, bilans pédagogiques, courrier national, notes et décisions.  
1971-1983
- 398 J 54 Procès-verbaux des assemblées générales et du Conseil d'administration, rapports d'activités, rapports financiers, rapports d'orientations, convocations, courrier national, notes et décisions, bilans pédagogiques, circulaires syndicales.  
1983-1986
- 398 J 55 Procès-verbaux des assemblées générales et du Conseil d'administration et Bureau national, rapports d'activités, rapports financiers, rapports d'orientations, convocations, notes et décisions, circulaires au sujet des rencontres syndicales Cgt-CFDT et autres syndicats, tracts et pétitions.  
1971-1986
- 398 J 56-57 Activités des sections régionales
- 56 Rapports d'activités, fiches d'inscriptions, correspondance, comptes-rendus des réunions, circulaires d'informations syndicales. 1972-1984.
- 57 Procès-verbaux des réunions, correspondance, bilans d'activités. 1970-1984.  
1970-1984
- 398 J 58 Action juridique contre PROMOCA : rapport d'activités de PROMOCA (1982), correspondance, rapports du médiateur, minutes des audiences, copie des jugements (1987), notes de réflexions.  
*Le 10 juillet 1987, un jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris ordonne la liquidation judiciaire de PROMOCA . L'association des stagiaires et les anciens stagiaires de PROMOCA engagent une action en justice contre PROMOCA, les organisations syndicales, l'Union nationale des syndicats français des architectes (UNSFSA) et le Conseil national de l'ordre des architectes, pour demander des dommages et intérêts*  
1982-1992
- 398J 59-61 RETRAITE. 1970-2001**
- 398 J 59 Caisse de retraite interentreprises, C.R.I. : comptes-rendus des réunions de la commission Prévoyance des « Cabinets d'Architectes », projets de protocoles de prévoyance.  
1974-1983

398 J 60 Institution de retraites par répartition des cadres des architectes, IRCA :  
statuts, correspondance de l'IRCA, procès-verbaux des assemblées générales,  
1970-1978 ; un jeu d'étiquettes auto-collantes des adhérents (listing noms et  
adresses), 1978.  
1970-1978

398 J 61 Caisse des régimes interentreprises (C.R.I.) : correspondance, comptes-rendus  
des réunions de la commission de prévoyance des cabinets d'architectes,  
bulletins d'informations syndicales, 1985-2001.  
GIRS : correspondance, 1977-1982.

Association générale des institutions de retraites des cadres (A.G.I.R.C.) :  
correspondance, bulletins d'informations, 1972-1981.

Institution de retraites par répartition des cadres des architectes (I.R.C.A.) :  
correspondance relative aux élections au conseil d'administration, déclarations  
des candidatures, 1980-1988.

Groupement interprofessionnel pour l'aide au logement locatif et à l'accession à  
la propriété (G.I.A.P.P.): correspondance, 1987-1989.  
1972-2001

**398J 62-66 FICHER DES ADHERENTS DES SECTIONS SYNDICALES AGENCES ET CABINETS D'ARCHITECTES. 1968-2005**

398J 62-63 Fichier des adhérents par ordre alphabétique des noms d'agences  
d'architectes.  
1968-2005

398J 62 cartes d'adhésions de A à C  
398J 63 cartes d'adhésions de D à Z.

398 J 64-65 Fichier des adhérents :  
1968-2005

398J 64 cartes d'adhésions de A à C.  
398J 65 cartes d'adhésions de D à Z.

398 J 66 Fichier des adhérents : listes.  
1997-2005

**398J 67-76 ETAT DES COTISATIONS ET TRESORERIE. 1965-2008**

*Dossiers classés par ordre chronologique : listes des adhérents, fiches d'adhésions, bordereaux de versement de cotisation, carnets de collecteur, factures, relevés de comptes bancaires, carnets à souches, courrier.*

398 J 67 1965-1972.

398 J 68 1973-1976.

398 J 69 1977-1979.

- 398 J 70 1980-1984.
- 398 J 71 1985-1989.
- 398 J 72 Etat des cotisations par prélèvement automatique : relevés du compte bancaire syndical, courrier, demandes de prélèvement.  
1981-2004
- 398 J 73 Etat des cotisations par prélèvement automatique : relevés du compte bancaire syndical, courrier, demandes de prélèvement, 1981-2008.  
Bordereaux de versement de cotisations des sections syndicales des agences, 1977-1993.  
Collectes nationales : pétitions, 1986-1995.  
1977-2008
- 398 J 74 Etat des cotisations fédérales, 1978-2004.  
Etat des cotisations à l'Union Départementale, 1978-2000.  
1978-2000
- 398 J 75 Diffusion des publications : répertoire de la diffusion des publications du Syndicat, 1977-1978.  
Abonnements à la *Vie Ouvrière*, *Le Peuple*, la *Revue Pratique du Droit Social* (R.P.D.S.) et autres bulletins : courrier, listes des abonnés, reçus, 1978-2006.  
1978-2006
- 398 J 76 Fonds d'assurance formation des professions libérales (FAF-PL) :  
Courrier des règlements et indemnisations, 1989-1997.  
Union nationale des syndicats français d'architectes : courrier des règlements et indemnisations, 1991-2004.  
Conventions collectives nationales : bulletins de commandes, courrier et factures, 1971-2004.  
Affaires juridiques : notes d'honoraires et courrier, 1979-2006  
Caisse des régimes interentreprises (CRI) : courrier et notes de frais, 1990-1999  
Affaires diverses : courrier du trésorier, 1994-2007.  
1971-2007

**398J 77-90 PUBLICATIONS.**

**1946-2007**

- 398 J 77 *Bulletin d'information du Syndicat général national des techniciens, employés et cadres du bâtiment des travaux publics et matériaux de construction*, 1953-1954.
- Bulletin d'information du Syndicat départemental du personnel des cabinets d'architectes de la Seine*, 1964.
- Bulletin d'information de l'Union nationale des syndicats du personnel des cabinets d'architectes- CGT*, 1965-1970.

1953-1970

## 398J 78-82 Bulletin d'information du Syndicat national Architecture Urbanisme Mètré. 1971-2007

- 398J 78 1971-1979.
- 398J 79 1980. (Au 4<sup>ème</sup> congrès de 1981, le Syndicat change de nom).  
*Bulletin d'information du Syndicat national Cgt Architecture Urbanisme Mètré* :  
1981-1985.
- 398J 80 1986-1992.
- 398J 81 1993-2000.
- 398J 82 2001-2007.
- 398J 83 Circulaires et bulletins d'informations syndicales. 1967-1981.
- 398J 84 *Bulletin d'information du Syndicat départemental du personnel des cabinets d'architectes de la Seine*, 1964-1965.  
*Bulletin du Syndicat parisien des cabinets d'architectes*, 1961-1971.  
*Bulletin de liaison du Bureau 20 parisien*, 1975.  
*Courrier de l'Union nationale des syndicats du personnel d'architectes, UNSCA*, 1967-1974.

1961-1975

## 398J 85-90 Autres publications. 1946-1996

- 398J 85 *Perspectives*, bulletins d'informations des organismes Cgt des sociétés d'études, 1982-1986.  
*Lettre fédérale*, bulletin de la Fédération nationale des travailleurs de la construction Cgt, 1970-1996.  
Bulletin d'information du Centre d'études et de recherches architecturales - ENSBA, 1976-1983.  
Bulletin d'information pédagogique - PIB, 1979-1980.  
*Cahier de références*, Atelier coopératif pour l'organisation de l'espace, ACORE, (s.d.)  
Livre blanc de l'architecture, supplément du courrier du parlement n°321, [1969].  
La fonction de travail dans les cabinets d'architectes, étude réalisée à l'initiative de la Commission Nationale Paritaire pour l'Emploi, éditions Pyramide, 1994.

1970-1996

- 398J 86 *Options syndicales économiques sociales*, 1965-1968.  
*70<sup>e</sup> années de luttes ouvrières*, CGT, 1965.  
*La concentration capitaliste pouvoir économique et pouvoir gaulliste*, Henri Claude, Editions Sociales, Paris, 1965.  
« La grève générale de mai 68 », *Le Peuple* n°799, mai-juin 1968.  
« Après mai juin 1968 se syndiquer CGT pourquoi ? », Union des syndicats Cgt de Paris, 1968.  
*Syndicats et lutte de classes*, Henri Krasucki, Editions Sociales, Paris, 1969.

Histoire réalité et destin d'un monopole, Henri Claude, Editions Sociales, Paris, 1969.

*L'alibi : vingt ans d'un Comité Central d'Entreprise*, Maurice Combe, NRF, Gallimard, Paris, 1969.

*Le mai de la CGT*, Georges Séguy, Julliard, 1972.

*Les femmes salariées*, travaux de la 5<sup>e</sup> conférence nationale CGT, Editions Sociales, Paris, 1973.

« Le pouvoir d'achat », Adrien Poisson, Centre confédéral d'études économiques et sociales de la CGT, 1973.

« 43<sup>e</sup> congrès de la Cgt », *Le Peuple*, n°1291, juin 1989.

*Le Peuple*, n°1321, janvier 1991.

1965-1991

398J 87 *La Nouvelle revue internationale*, problèmes de la paix et du socialisme, septembre 1958.

*Revue pratique de droit social*, n°297, janvier 1970.

Le régime de retraites des cadres 25<sup>e</sup> anniversaire 1947-1972. 1972.

*Le droit ouvrier*, revue juridique de la Cgt, n°334, avril 1976.

*Education ouvrière*, revue du Bureau International du Travail Genève, n°33-1977/1 ; n°34-1977/2 ; n°35-1977/3.

Les classifications professionnelles mode d'emploi, Ministère du Travail, Paris, 1993.

1958-1993

398J 88 Ouvrages et revues d'architecture :

*L'architecture d'aujourd'hui*, revue mensuelle n°78, septembre 1946.

*L'habitation sociale dans la région parisienne, expériences de l'OCIL*, 1954-1964.

*Il faut des architectes*, par l'Association des élèves et anciens élèves de l'école Nationale Supérieure des Beaux Arts (Grande Masse de l'école des Beaux Arts), 1972.

« Pour un urbanisme », in *La Nouvelle Critique* n° spécial 78 bis, novembre 1974.

*Symposium international sur les problèmes du logement*, organisée par la Fédération syndicale mondiale et l'Union internationale des travailleurs du bâtiment, Prague, octobre 1975.

*Colloque sur le besoin d'architecture*, Confédération française pour l'habitation et l'urbanisme, Paris, 1976.

*Tableau de l'ordre des architectes*, Conseil régional de Paris, 1977.

*Maçon au pied du mur*, chronique de 30 années d'action syndicale, par Albert FAU, FNTC-CGT, 1989.

*Albums de la jeune architecture*, 1981-1985.

1946-1989

398 J 89 Ouvrages illustrés d'architecture et d'art en allemand :

*Deutsche Baukunst in zehn Jahrhunderten*, Sachsenverlag Dresden, 1953.

*Baukunst in Brandenburg bis zum beginnenden 19. Jahrhundert*, Hans Muther, Deutsche Dauakademie, 1955.

*Deutsche Bürgerhäuser*, mit einem Vorwort von Wolfgang Joho, Sachsenverlag Dresden, en 2 ex. 1955.

*Magdeburg Stadt am strom*, Georg Piltz, Sachsenverlag Dresden, 1955.  
*Halle an der saale*, fotografiert von Walter Danz, Erich Neuss und Werner Piechocki, Sachsenverlag Dresden, 1955.  
*Erlebte Heimat, ein Deutschlandbuch*, Jugendbuchverlag Ernest wunderlich, s.d.

1953-1955

- 398 J 90 Ouvrages illustrés d'architecture et d'art en allemand, polonais, roumain  
*Wissenschaftliche zeitschrift der hochschule für architektur und bauwesen Weimar*, 1955-1956.  
*Dresden - eine kamera klagt an*, Richard Peter. [1945] (Ouvrage illustré de photographies de la ville de Dresde détruite pendant la deuxième guerre mondiale).  
*Der künftler und feine zeit*, Lucas Cranach, Berlin, 1953.  
*Mittelalterliche bildwerke Aus thüringer dorfkirchen*, Bilder von Günther Beyer und Klaus Beyer mit einer Einführung von Fritz Kämpfer, Veb Verlag der Kunst Dresden, 1955.  
3 documents illustrés de dessins et photographies de monuments historiques d'architecture roumaine, présenté par Grigore Ionescu, Faculté d'architecture et d'urbanisme. Documents en langue roumaine, 1952.  
*La belle Poznan*. Document offert aux participants du congrès de la jeunesse du conté de Poznan. Le document est illustré de monuments historiques polonais. Texte en langue polonaise, 1955.

1953-1955



## 398 J 91 PHOTOGRAPHIES.

1970- 1975

398J 91 Reportage de la manifestation du Syndicat national architecture et urbanisme Cgt, du 19 septembre 1975 :  
26 photographies noir et blanc, 23,7x18.

Reportage de la participation du Syndicat national du personnel des cabinets d'architectes Métré à la manifestation nationale, avenue de l'Opéra, pour une revendication de la retraite à 60 ans :  
16 photographies en noir et blanc (s.d.), 12,9x9.

Reportage du congrès du Syndicat national des employés géomètres et topographes (S.N.E.G.T.) à Charbonnières, du 9 au 11 mai 1970.  
10 photographies couleur, 9x8,8.

Reportage d'un congrès du Syndicat national des employés géomètres et topographes, section de Paris : 48 photographies en noir et blanc, s.d., 12,7x8,8.

Reportage d'une manifestation du Syndicat national des employés géomètres et topographes, section de Paris :  
4 photographies, noir et blanc, 17,2x12,5 ; 2 photographies, 24x17,5, s.d.

2 photographies panoramiques, 23,8x8,8 cm., s.d.

12 photographies, noir et blanc, 9,8,8, s.d.

20 photographies, noir et blanc, s.d., 12,5x9

5 photographies, noir et blanc, s.d., 25x18

7 photographies d'un centre familial algérien, en noir en blanc, s.d.

7 cartes postales s.d.

1970-1975

## 398J 92 AFFICHES.

1975-1978

398 J 92 . Affiche « 1<sup>er</sup> mai 1976 », texte et dessins, couleur, 39x39 cm, signée Ernes Pignone. Imp.Schuster, 1976

. Affiche d'une pièce de théâtre portant le texte : « Chile-libertad, théâtre de la résistance -Chili, textes de Gustavo Gac Artigas, direction et mise en scène de G. Gac et Perla.Valencia ». Affiche couleur, dessins de J. Bames, 65x43 cm, 1975

. Affiche pour un appel à un rassemblement des salariés, chômeurs et stagiaires de PROMOCA à l'Ecole des Beaux arts de Paris, jeudi 14 décembre 1978. Affiche texte, couleur, 80x65 cm, 1978

1975-1978



## **Annexes**



## ANNEXE 1

### **Tribune libre de Bernard JEHL, architecte et militant CGT, retraité, extrait d'un article paru dans *L'Humanité* du 24 juillet 2008.**

«...Les agences d'archi et le syndicalisme, durant les années précédant 1968, s'inscrivaient dans le particularisme propre à une profession encore très attachée à un statut exclusivement libéral.

Parmi le personnel des agences d'architecte, on trouvait de nombreux étudiants en architecture. Les architectes enseignants des ateliers de « l'ancienne École des beaux-arts » d'avant 1968 étaient également pour la plupart des patrons à la tête de grosses agences. Ainsi, conformément à l'esprit corporatiste de la profession, l'apprentissage et la pratique coexistaient, la formation des étudiants à l'école et leur travail en agence marchaient de pair. Bénéficiant de la Sécurité sociale étudiante, ils étaient assurés d'avoir une protection sociale et étaient souvent payés « aux honoraires ». Un statut qui correspondait à l'esprit corporatiste de la profession et qui - cela mérite d'être souligné - offrait une situation pécuniaire autrement plus avantageuse que celle que connaissent aujourd'hui la plupart des « stagiaires » de formation supérieure, quelle que soit la profession : en 1968, ils touchaient, en honoraires, l'équivalent d'un véritable salaire en fonction de leur qualification. Il existait donc deux catégories distinctes de personnel dans les cabinets d'architecte : les étudiants, qui « faisaient la place », et les « nègres », professionnels salariés. Ces derniers évoluaient dans un contexte où l'idée de s'affirmer salarié pouvait, à l'époque encore, être perçue comme étrangère « à l'esprit » de la profession.

L'origine du syndicalisme salarié dans les cabinets d'architecte n'était pas moins singulière puisqu'elle est issue d'un front d'accès au titre d'architecte qui datait de la Libération, où l'aspiration à « pouvoir être patron » était manifestement présente. Qu'un syndicat CGT affichant clairement des positions de classe en soit issu, entre autres, on peut aisément imaginer les débats, les interrogations, les diverses postures qui ont pu traverser le syndicalisme salarié en devenant dans les cabinets d'architecte ! Refuser d'être payé aux honoraires et vouloir être reconnu salarié pouvait dès lors prendre valeur de « position de classe ».

Certes en 1968 les choses avaient évolué, le travail syndical avait porté ses premiers fruits, une convention collective nationale avait été signée au début des années soixante, des embryons de section syndicale d'entreprise étaient même apparus çà et là et une commission de conciliation paritaire traitait nombre de conflits.

Durant Mai 68, cet édifice syndical, encore relativement fragile et laborieusement élaboré, a été secoué par la systématique critique des « institutions » alors menée, et notamment celle contre les syndicats par les organisations gauchistes très présentes dans le secteur de l'architecture. Mais à force de débattre, plusieurs membres de mouvements gauchistes avaient rejoint le syndicat CGT et s'y étaient parfaitement intégrés. Tout n'était donc pas aussi tranché, même si les discussions ont pu parfois être vives. En marge de l'AG principale de l'École des beaux-arts, une AG de salariés était animée par des militants gauchistes. Par suite du débat que les syndicats, et particulièrement la CGT, y ont développé, celle-ci s'est très naturellement déplacée de l'École des beaux-arts à la Bourse du travail, rue du Château-d'Eau, où elle s'est poursuivie sous la direction des seuls syndicats. Depuis, il n'y a plus jamais eu, à ma connaissance, de rassemblement aussi important parmi le personnel des cabinets d'architecte...

Le mouvement de Mai 68 avait provoqué un véritable appel d'air dans la profession. Les agences d'archi furent littéralement submergées par les visites de divers groupes, et si les mouvements gauchistes venaient y prêcher la bonne nouvelle révolutionnaire, ce sont surtout les syndicats de

salariés, à l'aise sur ce terrain, qui s'y sont manifestés. Nous avons ratisé tous les cabinets d'architecte de la place de Paris, en nous partageant la tâche, entre syndicats, et avons profité de la situation créée pour y exiger l'application de la convention collective, devant le personnel rassemblé, souvent médusé, et des patrons qui visiblement éprouvaient des difficultés à contenir leur agacement.

Si au niveau des agences cette agitation était souvent mal vécue par les employeurs, par contre les organisations patronales et l'Ordre des architectes faisaient les yeux doux aux syndicats de leur personnel, car l'Ordre était occupé par des « architectes révolutionnaires » (certains sont devenus célèbres depuis... devinez !...), tandis que, courage fuyons, les représentants officiels de l'Ordre et des syndicats patronaux s'étaient réfugiés à la campagne. Tout comme le Général, ils avaient « disparu » pour un temps !... Depuis la campagne où ils s'étaient installés, ils ont « secrètement » contacté les syndicats pour ouvrir des négociations et pouvoir ainsi apparaître comme seuls représentants de la profession. Il faut préciser que lorsque nous nous sommes présentés, à l'Ordre occupé, pour engager des discussions au sujet de l'application et de l'amélioration de la convention collective et de l'augmentation des salaires, les « architectes révolutionnaires » nous ont rétorqué que le temps de la révolution était venu et qu'il ne s'agissait plus de négocier, serait-ce à propos d'une convention collective ou d'une augmentation de salaire, tout ceci était dépassé et qu'un tel ordre du jour était parfaitement inapproprié à la situation, voire procédait d'un état d'esprit manifestement contre révolutionnaire !...

À l'issue de Mai 68, les patrons - qui avaient retrouvé leurs murs - ont aussitôt proposé aux organisations syndicales le paiement à 100 % des heures de grève. Comme la grève s'était, pour ainsi dire, limitée aux architectes qui avaient eux-mêmes participé aux événements, et que la plupart des cabinets concernés par la grève étaient « de gauche », ils ont ainsi cherché à sanctionner leurs confrères en tentant de leur créer des difficultés financières pour avoir laissé se développer la grève en leur agence. En réponse à cette offre qui pouvait paraître alléchante, les syndicats ne sont pas tombés dans le panneau. Nous avons demandé et obtenu le paiement à 50 % des heures de grève.

Le mouvement syndical des salariés des cabinets d'architecte est sorti considérablement renforcé de Mai 68, l'application de la convention collective s'est généralisée et des sections syndicales d'entreprise CGT ont pu être constituées dans plusieurs agences.

Mai 68 a eu des conséquences bénéfiques, bien au-delà de l'immédiat après-mai, par la création, au début des années 1970, dans le cadre de la formation continue alors instaurée, d'une association paritaire, Promoca, qui dispensait une formation permettant aux salariés des cabinets d'architecte, à partir de la validation de leurs acquis par l'expérience professionnelle, d'accéder à trois niveaux de formation correspondant sensiblement aux BT, BTS et, situation quasi unique, au diplôme d'architecte « DPLG ». Voilà qui rejoignait une vieille revendication qui datait de la Libération !... Le DPLG ainsi obtenu par les salariés avait provoqué un beau tollé chez les architectes DESA, issus de l'École spéciale d'architecture et dont le diplôme ainsi « siglé » avait, à tort ou à raison, une réputation moindre que celui de DPLG délivré par Promoca, et que les unités pédagogiques (UP) qui avaient remplacé la section architecture de l'École des beaux-arts à l'issue de Mai 68. Ils considéraient, à juste titre, que leurs salariés, ainsi diplômés, disposaient d'une carte de visite plus distinguée que la leur. Du côté des militants syndicaux CGT, tout le monde n'était pas non plus sur la même longueur d'onde, certains camarades considérant que cette formation fabriquait des patrons. Ce qui n'était pas, non plus, tout à fait faux !...

Aujourd'hui cette possibilité de formation offerte aux « collaborateurs » d'architectes n'existe plus, sauf peut-être encore - mais cela demande à être vérifié - dans certaines écoles d'architecture, comme ce fut

le cas après la dissolution de Promoca, dans les années 1980, suite à un vaste mouvement de protestation. »

Curieuse coïncidence : le syndicat CGT des cabinets d'architecte, dont l'activité avait été étendue à l'urbanisme et au métré après 1968, a été dissous en cette même année 2008, quarantième anniversaire de mai 1968... »





## ANNEXES 2

### Convention de dépôt entre le conseil général de la Seine-Saint-Denis et l'Institut d'histoire sociale CGT

Entre le Département de la Seine-Saint-Denis représenté par Monsieur le Président du Conseil général en vertu de la délibération de la Commission permanente du 12 octobre 1993 et l'Institut CGT d'histoire sociale représenté par Monsieur le Président de l'Institut,

Après avoir préalablement exposé ce qui suit :

Le Département de la Seine-Saint-Denis et l'Institut CGT d'histoire sociale décident de coopérer pour la sauvegarde, la collecte, le traitement, la conservation et la communication du patrimoine archivistique du mouvement syndical produit par les organisations de la CGT ou dévolu à celles-ci et pour la constitution aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis d'un centre d'archives sociales ouvert au public.

Il a été convenu et décidé :

- 1) L'Institut CGT d'histoire sociale dépose à titre permanent aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis les fonds d'archives qu'il détient en fonction de l'intérêt historique qu'ils présentent et qui est déterminé par une évaluation archivistique menée par les deux parties comme il est décrit ci-dessous à l'article 2. La liste des fonds déposés est établie et mise à jour par avenant à la présente convention.
- 2) Les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis réalisent en collaboration avec l'Institut CGT d'histoire sociale les travaux archivistiques (recollement, organisation de préarchivage, tris, éliminations, analyse et rédaction de bordereaux) préalables à la détermination et aux opérations de transfert des fonds faisant l'objet de dépôt.

Un archiviste relevant de la direction des archives départementales de la Seine-Saint-Denis est affecté à temps plein à cette mission pendant la durée de la convention ;

- 3) Les fonds déposés sont conservés dans les locaux des Archives départementales qui en assurent le traitement définitif (conditionnement et conservation matérielle, classement, indexation, rédaction d'inventaires). Les opérations de transfert sont à la charge des Archives départementales. Un double des instruments de recherche produits est remis à l'Institut CGT d'histoire sociale.
- 4) Les deux parties passant convention se donnent pour objectif, au-delà de la sauvegarde des fonds et de leur traitement archivistique, de contribuer au développement de la recherche historique en facilitant la consultation et en constituant un centre de recherche en histoire sociale par la création d'une banque de données sur les sources d'archives du mouvement syndical. Elles mettent à cette fin en place un comité scientifique associant les universités Paris VIII et Paris XIII, les centres universitaires spécialisés dans le monde du travail et la Direction des Archives de France. Ce comité dresse un bilan annuel des activités liées à la mise en œuvre de la présente convention et débat des projets de programmation.
- 5) Le microfilmage des fonds peut être entrepris à titre de sécurité.
- 6) La communication des documents se fait aux Archives départementales selon les modalités fixées par le règlement intérieur de celles-ci. Les règles de communicabilité suivent la législation archivistique française. La communication des documents de moins

de 30 ans est soumise à une autorisation préalable du déposant à l'exception de ceux qui sont par nature public et librement consultables. Elle est libre pour les documents de plus de 30 ans à la seule exception de ceux comportant des renseignements sur la vie privée des personnes physiques pour lesquels le délai est de 100 ans.

Le déposant conserve le droit à la libre communication de l'ensemble des documents et à la possibilité d'en obtenir le déplacement temporaire dans ses locaux selon la procédure en vigueur pour les communications dans les Archives publiques.

- 7) Les reproductions (microformes, photographies, photocopies) de documents et les applications audiovisuelles ou informatiques dont ils peuvent être le support sont réalisées par les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis ou sous leur autorité avec l'accord du déposant.

Les reproductions restent la propriété du Département de la Seine-Saint-Denis qui établit la fixation des droits y afférents dont la perception est inscrite en recette au budget départemental.

- 8) Le déposant garde la pleine propriété des archives déposées. Il conserve la possibilité de reprendre en charge tout ou partie des dépôts avec un préavis de 6 mois et s'engage dans ce cas à autoriser le microfilmage des documents, s'il n'est pas déjà réalisé, par les Archives départementales avant reprise.

En cas de cessation d'activité ou de dissolution statutaire de l'Institut CGT d'histoire sociale, la propriété des archives déposées est dévolue au département de la Seine-Saint-Denis.

- 9) La présente convention passée pour une durée de 3 ans est renouvelable par tacite reconduction.

Fait à Bobigny, le 5 novembre 1996

Le Président du Conseil général  
Robert CLEMENT

Le Président de l'Institut CGT d'histoire sociale  
Georges SEGUY

## Table des matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>SOURCES COMPLEMENTAIRES AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SEINE- SAINT-DENIS</b>	<b>6</b>
<b>REPERTOIRE NUMERIQUE</b>	<b>9</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>11</b>
<b>LISTE DES SIGLES</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>35</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>43</b>